

Tél 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

, le 12 octobre 2020

**Présents :** Gilles BERDOT, Sylvie CAVICCHI-CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Rachel HINGAND, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET, Mathieu TIRADO

**Absents :** Loïc ROUJA

**Pouvoir :**

Secrétaire de séance : Sylvie CAVICCHI-CABEZOS



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2020

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 AOUT 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### COMPTE RENDU REUNIONS :

#### SYNDICAT DU BASSIN DU GRAND HERS – MATHIEU TIRADO DELEGUE

##### INSTALLATION DU SYNDICAT

Président : Louis Marette, maire de Mazères

Plusieurs vice-présidents dont Serge Robert, maire des Issards

Des techniciens, dont Florent Pauly, maire de Dun

##### DEFINITION DES MISSIONS

Entretien du bassin versant du Grand Hers, dont le Douctouyre.

Prévention des inondations (Programme d'action de prévention des inondations - PAPI), et développement des ripisylves (plantations aux Issards...)

Aide aux communes pour le passage en zéro phyto (pour mémoire, Vira est zéro phyto depuis plus de 10 ans)

Gestion des aires Natura 2000

Dans le cadre des plans de préservation rivière, la démolition de la chaussée de la Paychère pourrait redevenir d'actualité.

La commune souhaite être destinataire des comptes-rendus qui seront alors mis en ligne.

#### SMECTOM – SYLVIE CAVICCHI-CABEZOS – DELEGUEE

##### INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL DU SMECTOM

Présidente : Florence Rouch est réélue

14 vices présidents, dont les présidents des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale – Communautés de communes ou d'agglomérations)

Dans la discussion le problème d'un broyeur mis à disposition par le SMECTOM est posé, mais il faudrait régler les problèmes pratiques du fonctionnement dont un lieu pour l'entreposage et un responsable pour son utilisation.

Le problème du service/tarifification est également posé en raison de l'inégalité des services pour un même tarif selon les communes (déchets verts, fréquence du ramassage...). Un débat sera inévitable sur ce sujet !  
Un contact avec d'autres communes (et avec le SPECTOM) est à envisager pour voir comment chacun règle des problèmes à priori identiques.

Les comptes-rendus seront mis en ligne sur le site de la commune.

## INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL DU SMDEA – JEAN SERRANO - DELEGUE

### ORGANISATION :

Le SMDEA est administré par un Conseil d'Administration composé de 28 membres, dont 23 sont élus par les 401 délégués des collectivités adhérentes et 5 désignés par le Conseil Départemental de l'Ariège.

- Christine Téqui, présidente du conseil départemental, est élue présidente du SMDEA
- Augustin Bonrepaux et René Massat, dirigeants historiques, restent au Conseil d'Administration du syndicat.

## BUREAU ET CONSEIL AGGLO – JEAN-FRANÇOIS SPRIET - DELEGUE

### TRANSPORT ET MOBILITE :

Décision de création d'un syndicat mixte pour organiser la mobilité du territoire. En 2020, Pamiers et Tarascon devraient rejoindre ce syndicat mixte qui pourra lever le « versement mobilité » sur les entreprises (environ 1.300 M€/an). Son objectif est d'organiser les transports sur le territoire SCOT selon l'étude réalisée en 2019.

### CREATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES POUR L'AGGLO.

Je participerai aux commissions : économie, mobilité, ruralité

### SUBVENTIONS DE L'AGGLO AUX ASSOCIATIONS DANS UN CONTEXTE COVID

- Si l'action est réalisée : versement
- Si l'action n'est pas réalisée, versement au cas par cas en fonction des dépenses engagées

### ANNONCE DE LA CREATION D'UN NOUVEAU SITE ENEDIS REGROUPANT TOUTES LES IMPLANTATIONS D'ARIEGE SUR LE SITE DE SAINT-JEAN-DE-VERGES

### EPIC TOURISME (OFFICE DU TOURISME + ACTIONS DIVERSES :

Compte 9 représentants de l'agglo et 8 représentants du monde du tourisme dont Thomas Piquemal

### LANCEMENT DE L'OPERATION RESIDENCE AUTONOMIE SUR FOIX,

Positionnée sur l'Ilot Parmentier

Type foyer logement de Varilhes.

L'Etablissement Public Foncier (EPF) participera au portage du foncier de l'opération.

### MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE

Objectif : simplifier l'accès aux aides multiples.

### MISE EN PLACE D'UNE « MAISON DES SERVICES AU PUBLIC » A VARILHES

Objectif : rapprocher les différents services publics.

### MISE EN PLACE D'UNE AIDE TECHNIQUE AUX COMMUNES

Existe déjà pour la voirie

Prochainement s'élargira à l'aide à la mise en place des marchés publics

Devrait s'étendre à d'autres domaines.

### PRESENTATION DE DIVERS RAPPORTS 2019

Ces rapports sont accessibles en détail sur le site de la commune, onglet [Agglomération/documents](#)

- Transport : la navette urbaine a transporté plus de 100 000 personnes en 2019
- Contrat de ville : se concrétise (des achats immobiliers ont déjà été réalisés) pour un lancement effectif de la rénovation en 2021
- Aires d'accueil des gens du voyage : gérées par ACIENDA SG2A. remplissage de l'aire de Varilhes : 96%  
- Foix : 46%

## 23 SEPTEMBRE 2020 – REUNION REGION/SIVOM

Propositions du SIVOM acceptées :

- Passage à une scolarité sur 4 jours à la rentrée scolaire 2021 (la Région, organisatrice des transports scolaires, avait bloqué le passage à 4 jours en 2020/2021)
- Adoption de l'horaire ci-joint
- APC (activités pédagogiques complémentaires) sont reportées en fin de journée scolaire avec un transport assuré par le SIVOM vers les ALAE (bus SIVOM)
- Coût : environ 2 000 € par an, pour l'instant sans financement...

## 8 OCTOBRE 2020 – REUNION DE LA COMMISSION STRATEGIE DU SIVOM

### REFLEXION SUR DES EVOLUTIONS DU SIVOM :

- Ecole centralisée : refus à priori des communes.
- Orientation vers une révision des compétences globales du SIVOM pour remettre à plat la répartition financière entre les communes car aujourd'hui,
  - o Les petites communes paient pour les grandes
  - o Les communes qui ont une école paient pour celles qui n'ont pas d'école.
- Donc lancement d'une étude financière de toutes les dépenses, scolaires et périscolaires, avant des simulations et une remise à plat de la grille de répartition entre les communes.

Présentation de la pré étude : le 9 novembre lors du prochain conseil du SIVOM.

## DELIBERATIONS :

### CONFIRMATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A la suite d'une erreur matérielle, la délibération prise lors du vote du budget reprend les subventions 2019 et non le vote 2020 selon le compte rendu du 19/02/2020. Le montant global étant resté inchangé.

Proposition est donc faite de reprendre le détail de la répartition de ce compte rendu.

Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

Le versement effectif se fera en fonction de l'engagement des opérations selon les modalités adoptées par l'agglo (voir ci-dessus).

### DELIBERATION COMPLEMENTAIRE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA COMMUNE

Le 19 août dernier, nous avons voté une délibération concernant l'essentiel de l'opération de renforcement du réseau électrique de la commune dont la maîtrise d'œuvre et le financement sont assurés par le SDE 09

Une tranche de 3 600 €, gainage lié, reste à valider par une délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

### ELECTION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT A LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES AU NIVEAU DE L'AGGLO (CLECT)

La CLECT est chargée d'évaluer le montant des charges transférées des communes vers l'agglo, permettant de fixer le montant des attributions de compensation.

Lors du mandat précédent, le titulaire était Jean-François SPRIET, et le suppléant Jean SERRANO. Le maire propose d'élire les mêmes membres.

Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

## DELIBERATION CONCERNANT L'EVENTUEL TRANSFERT DE LA COMPETENCE P.L.U. A L'AGGLO.

La loi ALLUR de 2014 précise que si un EPCI (agglo pour nous) n'est pas compétente en matière de PLU, elle le devient de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires.

Dans le pas présent, l'échéance est donc le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sauf si, dans les 3 mois précédant cette date au moins 25% des communes représentant 20% de la population s'y oppose par délibération de leur conseil municipal.

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la conférence des maires de l'agglo, le 14 octobre prochain, le maire propose d'attendre pour statuer et la délibération est donc reportée à la prochaine réunion du conseil, le 19 octobre 2020. Le conseil aura alors à se décider sur ce point.

## INFORMATIONS SUR LES REGLES D'USAGE D'UNE SALLE DES FETES EN RAISON DU COVID

L'usage d'une salle des fêtes est très encadré depuis l'épidémie du COVID.

Un arrêté préfectoral, en date du 2 octobre 2020, vient encore renforcer cet encadrement (la fiche est distribuée aux conseillers).

La responsabilité du propriétaire, la commune en l'occurrence, est engagée dans la mesure où il doit s'assurer que toutes les conditions sanitaires sont réunies.

D'autre part, la commune a refusé l'usage de cette salle à tous les demandeurs, particuliers et associations, depuis le début de la pandémie.

Il est donc évident que nous devons maintenir cette fermeture tant que les conditions d'usage ne sont pas rétablies.

Le conseil est unanime sur cette position qui sera confirmée par un arrêté.

## CONFIRMATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DES FETES

Le conseil confirme les règles de fonctionnement de la salle des fêtes (hors épidémie).

Ce document, distribué aux conseillers pour mémoire, est également téléchargeable sur le site de la commune. Remplacement d'Igor Cabezos par Nadine Llorens comme adjoint à la gestion de la salle.

## RAPPEL SUR INFORMATIONS MISES A LA DISPOSITION DES HABITANTS.

Le maire rappelle que les comptes-rendus des conseils municipaux sont :

- Affichés en mairie
- Publiés sur le site de la commune depuis plus de 10 ans. Pour information, le site a été consulté 283 fois, par 181 personnes différentes, sur le mois de septembre. Cette donnée correspond aux moyennes habituelles.

Il est donc très facile pour tous, habitants ou non, de les consulter et prendre ainsi connaissance des décisions et délibérations.

Une information à la population sera réalisée prochainement pour rappeler ces éléments.

## INFORMATION SUR LE DOSSIER DECI (DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE)

- Un devis est en cours par le SMDEA pour une bouche d'incendie à proximité de la Maillolle
- Un emplacement, appartenant à la commune, a été identifié à proximité du chemin de Mati (départ du sentier des Vignes)
- Un modèle de convention a été fourni par le SDIS (devra être largement modifié)
- Une entreprise viendra mercredi 14/10 pour faire une évaluation des travaux et terrassements
- Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés pour la fin de l'année.

## ABRIBUS

- Il est commandé et devrait être mis en place pour la fin de l'année.
- Des propositions, pour l'usage de l'ancien abribus, sont souhaitées.

## AVANT TOIT DE L'EGLISE

- Le département a confirmé, officiellement, l'octroi de la subvention. Il est très probable que l'état suivra au niveau de la DETR (dotation des équipements des territoires ruraux)
- Les travaux commenceront, sauf intempéries, lundi 12 octobre.
- Par contre, la charpente devra être remplacée (poutre +- 5m, chevrons 10 fois 1.80 m – volige 10 m<sup>2</sup>)

## DECHETS VEGETAUX

Nous remercions tout d'abord les bénévoles qui ont participé à la journée de nettoyage du village le 19 septembre dernier.

Les règles d'usage du « tas de végétaux » de la commune doivent être précisées. Sylvie préparera un projet à ce sujet. Il est toutefois à noter que, jusqu'à présent, il n'y a pas de déchets non végétaux déposés à cet emplacement. Lorsque la règle sera arrêtée, elle sera diffusée auprès des habitants.

La règle d'un enlèvement mensuel sera maintenue.

Pour mémoire, le tarif officiel est de 36.40 € par rotation, mais celle-ci n'est pas facturée actuellement.

La commune poursuivra la réflexion sur l'usage d'un broyeur.

Jean-Louis CLAUZET essaiera d'imaginer une protection, compatible avec l'enlèvement au grapin.

## ECOLE :

Un point est fait sur les effectifs par école et origine des enfants. Voir document en annexe.

L'effectif global est quasiment stable, mais le nombre d'enfants hors RPI diminue et le nombre d'enfants originaires de la vallée augmente.

## QUESTIONS DIVERSES

### JOURNAL COMMUNAL

Rachel essaiera de redonner vie au « *petit virassien* », fascicule d'information des habitants de Vira sur les événements importants du village. Document trimestriel ?

Une maquette sera proposée lors d'un prochain conseil.

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est souhaitable de refaire un accueil des nouveaux arrivants (après le COVID !)

Chacun peut apporter sa contribution en faisant une liste de personnes concernées, cette notion de nouveaux arrivants étant « à géométrie variable »... Une confrontation des listes sera organisée lors d'un prochain conseil.

### HAIE A COUPER AU ROND POINT

La visibilité est insuffisante concernant les véhicules venant de Dun

### FONTAINE

« Les sourciers » ne désespèrent pas !

Il faut refaire le toit (à voir en même temps que le toit de l'église)

Comment lui donner un aspect attractif ?

### TNT

Contactez le technicien car il y a un problème général de réception.

### CURAGE DE FOSSES

Faire un état des lieux (Mathieu) et voir si cela peut être intégré dans une opération voirie

### METIER A FERRER

Appel pour retrouver des photos ! si vous avez des archives, merci de me les communiquer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Pour mémoire : prochaine réunion lundi 18 octobre